



Bikini
Village 

GROUPE
Bikini Village
 inc.

RAPPORT ANNUEL 2006

Les ventes nettes pour le quatrième trimestre et l'exercice terminé le 3 février 2007 ont été respectivement de 12,3 millions \$ et 40,5 millions \$, comparativement à des ventes nettes de 9,5 millions \$ et de 37,6 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'année précédente. Les ventes comparables ont augmenté de 18,2 % pour le quatrième trimestre, et sont en hausse de 6,4 % pour l'exercice terminé le 3 février 2007.

Le bénéfice d'exploitation ("BAIIA"¹) des activités poursuivies pour le quatrième trimestre a augmenté à 983 000 \$ comparativement à 914 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'année précédente. Le BAIIA pour l'exercice terminé le 3 février 2007 a été de 2,3 millions \$ comparé à 2,6 millions \$ pour l'année précédente.

Le dernier trimestre de l'exercice a été performant principalement, en raison des conditions favorables du voyage, d'une stratégie efficace d'offre produits et de l'achalandage généré par le magazine TROPIK lancé à la mi-octobre 2006. Le bénéfice d'exploitation n'en reflète toutefois pas totalement l'impact en raison de l'absorption complète de certains coûts administratifs qui étaient auparavant alloués proportionnellement à la filiale Les Ailes de la Mode Incorporées, qui a été vendue et au versement d'une indemnité de départ.

Pour le trimestre terminé le 3 février 2007, la Société a enregistré un bénéfice net de 1,6 million \$ (0,01 \$ par action de base et diluée) comparativement à un bénéfice net de 441 000 \$ (0,02 \$ par action de base et néant diluée) pour la même période l'année précédente. Le bénéfice net du trimestre terminé le 3 février 2007, inclut toutefois des impôts créditeurs de 829 000 \$ relativement à des impôts futurs pour lesquels dans le passé une provision pour moins-value avait été prise.

Le bénéfice net pour l'exercice terminé le 3 février 2007 a été de 2 millions \$ (0,01 \$ par action de base et diluée) comparé à une perte nette de 15,9 millions \$ ((0,88 \$) par action de base et diluée) pour l'exercice terminée le 28 janvier 2006. La perte nette de l'exercice précédent inclut une perte de 14,6 millions \$ ((0,81 \$) par action de base et diluée) découlant des activités abandonnées reliées à la filiale Les Ailes de la Mode Incorporées.

Je profite également de cette occasion pour souligner l'arrivée de Madame Melinda Lee, C.A., Vice-présidente investissements, Clarke inc. au Conseil d'administration. Les membres du Conseil accueillent avec plaisir la contribution et l'expérience que Madame Lee saura apporter.

Perspectives

La Société continue à considérer différentes stratégies de croissance et de création de valeur.

Les principaux axes de création de valeur poursuivis sont i) l'augmentation du nombre de point de ventes principalement en Ontario et ii) l'accélération du calendrier de rénovation des concepts et iii) la valorisation dans de nouveaux territoires et canaux de distribution de son savoir faire en conception et développement de produits, de ses marques de commerces et de ses outils d'exploitation d'un réseau de distribution.

Le développement de ces alternatives stratégiques et stratégies de croissances est toutefois conditionnel à la mise en place d'un financement adéquat préalablement à la mise en œuvre de ces projets. La Société évalue présentement différentes alternatives de financement et dispose de différentes options viables.

Remerciements

L'équipe de direction et moi-même désirons adresser nos remerciements à nos employés pour leur dévouement et leur engagement, et à nos locateurs, fournisseurs, clients et actionnaires pour leur continuel soutien.



Yves Simard, CA
Président et Chef de la direction

Boucherville, le 16 avril 2007

1) Mesure financière non-conforme aux PCGR tel que défini à la page 4 du Rapport Annuel 2006.

(en milliers de dollars, sauf les données par actions et statistiques)

	Exercices terminés le	
	3 février	28 janvier
	2007	2006
Résultats d'exploitation:		
Produits d'exploitation	40 523	37 644
Bénéfices d'exploitation (BAIIA ⁽¹⁾)	2 332	2 643
En % sur ventes	5,8 %	7,0 %
Bénéfice net (perte nette) avant impôts sur les bénéfices et éléments inhabituels	1 557	(859)
En % sur ventes	3,8 %	(2,3)%
<u>Activités poursuivies</u>		
Bénéfice net (perte nette)	1 957	(1 279)
En % sur ventes	4,8 %	(3,4)%
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(14 609)
Bénéfice net (perte nette)	1 957	(15 888)
Montants par action liés aux:		
Activités poursuivies	0,01	(0,07)
Activités abandonnées	-	(0,81)
Bénéfice net (perte nette), de base	0,01	(0,88)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en milliers)	162 894	18 003
Activités poursuivies	0,01	(0,07)
Activités abandonnées	-	(0,81)
Bénéfice net (perte nette), diluée	0,01	(0,88)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, dilué (en milliers)	169 257	171 779
Autres statistiques:		
Dépenses en immobilisations	649	841
Nombre de boutiques à la fin de l'exercice	56	57
Nombre d'employés	460	450

Périodes terminées les (en milliers de dollars)	Exercice terminé le 3 février 2007	Exercice terminé le 28 janvier 2006	Période de cinq mois et 26 jours terminée le 29 janvier 2005	AVANT LA RÉORGANISATION		
				Période de six mois et 2 jours terminée le 2 août 2004	Exercice terminé le 31 janvier 2004	Exercice terminé le 1 février 2003
EXPLOITATION						
Produits d'exploitation	40 523\$	37 644\$	13 345\$	19 641\$	163 631\$	227 189\$
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	38 191	35 001	15 250	17 498	161 854	223 197
Bénéfice (perte) d'exploitation (BAIIA ⁽¹⁾)	2 332	2 643	-1 905	2 143	1 777	3 992
Marge d'exploitation	5,75%	7,02%	-14,27%	10,91%	1,09%	1,76%
Intérêts	4	2 865	1 754	355	2 237	1 822
Amortissement	771	637	430	1 083	7 587	11 295
Éléments inhabituels	448	343	-	1 982	41 317	33 585
Impôts sur les bénéfices	-848	77	-621	-	-	-7 008
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	-	93	-540
Bénéfice net (perte nette)						
Activités poursuivies	1 957	-1 279	-3 468	-1 277	-49 457	-35 162
Activités poursuivies /ventes nettes	4,83%	-3,40%	-25,99%	-6,50%	-30,22%	-15,48%
Activités abandonnées	-	-14 609	-3 229	-10 696	-10 790	-1 308
Bénéfice net (perte nette)	1 957	-15 888	-6 697	-11 973	-60 247	-36 470
Bénéfice net (perte nette)/ventes nettes	4,83%	-42,21%	-50,19%	-60,96%	-36,82%	-16,05%
PAR ACTION						
Bénéfice net (perte nette) liée aux						
activités poursuivies	0,01	-0,07	-0,23	-0,15	-4,10	-2,92
activités abandonnées	-	-0,81	-0,21	-0,87	-0,88	-0,11
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué	0,01	-0,88	-0,44	-1,02	-4,98	-3,03
Fonds autogénérés	0,01	0,03	-0,16	0,01	-0,58	-1,12
Avoir des actionnaires	0,06	0,38	0,64	1,28	-1,05	2,66
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	172 677 515	18 901 446	17 072 448	12 226 205	12 226 205	12 225 499
Moyenne pondérée d'actions en circulation	162 894 228	18 002 870	15 391 646	12 226 205	12 226 205	12 225 499
SITUATION FINANCIÈRE						
Fonds de roulement	6 597	4 428	4 258	10 776	-26 804	4 040
Coefficient du fonds de roulement	2,29:1	1,87:1	1,23:1	1,46:1	0,61:1	1,05:1
Immobilisations	2 366	2 475	2 529	2 495	24 904	67 965
Actif total	14 505	11 965	44 645	50 249	69 430	165 329
Dettes à long terme	-	-	13 995	11 471	12 026	43 044
Actions privilégiées, assujetties au compromis	-	-	-	4 000	4 000	-
Capitaux propres	9 397	6 903	9 793	-29 031	-17 057	43 002
Dettes à long terme / capitaux propres	-	-	1,43:1	-0,40:1	-0,71:1	1,00:1
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	24,01%	-190,32%	-52,53%	51,96%	-464,42%	-59,35%
AUTRES STATISTIQUES						
Dépenses en immobilisations	649	841	380	90	3 425	33 582
Nombre de boutiques ouvertes, rénovées ou agrandies au cours de l'exercice	4	4	-	-	2	4
Nombre de boutiques et de grands magasins spécialisés en fin d'exercice	56	57	57	57	115	188
Superficie de vente (en pieds carrés)	86 600	87 000	87 000	87 000	493 000	858 000
Nombre d'employés	460	450	500	640	2 400	4 200

Le présent rapport de gestion, arrêté en date du 16 avril 2007, porte sur les activités commerciales et les résultats financiers de Groupe Bikini Village inc. pour l'exercice terminé le 3 février 2007. L'information financière est en dollar canadien.

PROFIL DE L'ENTREPRISE

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, crée, fait fabriquer et commercialise des produits de mode balnéaire. La Société offre à sa clientèle, par l'intermédiaire de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village », tous les types de maillots de bain pour hommes et femmes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage et de natation.

Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole GBV.

MESURES FINANCIÈRES NON-CONFORMES AUX PCGR

Le BAIIA qui se définit comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et frais de réorganisation et éléments inhabituels, est une mesure utilisée dans le présent rapport de gestion mais ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens). Il ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net (perte nette), les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. La direction est d'avis que cette mesure constitue une information supplémentaire utile car elle fournit une indication de la rentabilité des activités avant déduction des impôts sur le bénéfice, du service de la dette et des dépenses en immobilisations. Puisque le BAIIA¹⁾ n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR, le BAIIA¹⁾, tel qu'il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables des autres sociétés puisque la définition du BAIIA¹⁾ adopté par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES

Le présent document renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les résultats et événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, y compris les risques et incertitudes décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent Rapport de gestion de la Société. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent document sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus par nous se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur nous.

Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent document représentent nos attentes au 16 avril 2007 et, par conséquent, peuvent changer après cette date. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire, sauf ainsi que pourrait l'exiger le droit applicable.

PERFORMANCE GLOBALE DE LA SOCIÉTÉ

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux « PCGR » canadiens pour l'information financière. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats financiers présentés comparent les périodes de trois mois et douze mois terminées le 3 février 2007 aux périodes de trois mois et douze mois terminées le 28 janvier 2006.

La Société a vendu en juillet 2005 sa filiale Les Ailes de la Mode Incorporées. Conséquemment, les résultats de ces opérations ont été traités comme activités abandonnées. De plus, certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de l'exercice écoulé.

Du fait de cette vente, la seule unité opérante restante de la Société est sa division « Bikini Village ». Ainsi, au troisième trimestre de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, la Société a procédé à une réduction des deux tiers de son personnel administratif et des espaces occupés par son centre de distribution et son siège social. Toutefois, la Société n'a pas nécessairement réduit ses dépenses de façon directement proportionnelle.

Avant la vente de sa filiale, les dépenses de la Société étaient allouées entre la division maillot et la filiale Les Ailes de la Mode proportionnellement au chiffre d'affaires de celles-ci. Du fait de la vente des magasins à grande surface Les Ailes, la division maillot absorbe entièrement les dépenses restantes. Bien que ces dépenses ont été pour la plupart réduites en conséquence, les dépenses restantes sont plus élevées que la proportion des coûts auparavant alloués. Ces dépenses sont pleinement reconnues dans les résultats de l'exercice terminé le 3 février 2007.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'informations financières choisies ainsi que les résultats comparatifs pour les périodes de trois et douze mois terminées le 3 février 2007 ainsi que pour les périodes correspondantes de 2006.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES *(en milliers de dollars, excepté les montants par action)*

	Période de trois mois terminée le	
	3 février 2007 (14 semaines)	28 janvier 2006 (13 semaines)
	\$	\$
Produits d'exploitation	12 333	9 527
Marge d'exploitation (BAIIA ⁽¹⁾)	983	914
Moins;		
Intérêts	(7)	69
Amortissements	256	159
Éléments inhabituels - Frais de réorganisation	-	343
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	734	343
Impôts sur les bénéfices	(848)	(24)
Bénéfice lié aux		
Activités poursuivies	1 582	367
Activités abandonnées	-	74
Bénéfice net	1 582	441
<u>Montants par action liée aux:</u>		
Activités poursuivies	0,01	0,02
Activités abandonnées	-	-
Bénéfice net, de base	0,01	0,02
Activités poursuivies	0,01	-
Activités abandonnées	-	-
Bénéfice net, diluée	0,01	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers);		
de base	172 428	18 733
diluée	178 790	172 509
Flux de trésorerie des activités poursuivies;		
D'exploitation	2 197	994
De financement	-	(150)
D'investissement	(106)	(219)
Total de l'actif	14 505	11 965
Total du passif à long terme	-	-

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES (suite) (en milliers de dollars, excepté les montants par action)

	Exercice terminé le 3 février 2007 (53 semaines)	Exercice terminé le 28 janvier 2006 (52 semaines)	Période de six mois et deux jours terminée le 2 août 2004	Période de cinq mois et 26 jours terminée le 29 janvier 2005	Exercice terminé le 29 janvier 2005 (52 semaines)
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	40 523	37 644	19 641	13 345	32 986
Marge (perte) d'exploitation (BAIIA ⁽¹⁾)	2 332	2 643	2 143	(1 905)	239
Moins;					
Intérêts	4	2 865	355	1 754	2 109
Amortissements	771	637	1 083	430	1 513
Éléments inhabituels -					
Frais de réorganisation	-	343	1 982	-	1 982
Rémunération à base d'actions	448	-	-	-	-
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 109	(1 202)	(1 277)	(4 089)	(5 365)
Impôts sur les bénéfices	(848)	77	-	(621)	(621)
Bénéfice (perte) lié(e) aux					
Activités poursuivies	1 957	(1 279)	(1 277)	(3 468)	(4 745)
Activités abandonnées	-	(14 609)	(10 696)	(3 229)	(13 925)
Bénéfice net (perte nette)	1 957	(15 888)	(11 973)	(6 697)	(18 670)
<u>Montants par action liée aux</u>					
Activités poursuivies	0,01	(0,07)	(0,15)	(0,23)	
Activités abandonnées	-	(0,81)	(0,87)	(0,21)	
Bénéfice net (perte nette), de base	0,01	(0,88)	(1,02)	(0,44)	
Activités poursuivies	0,01	(0,07)	(0,15)	(0,23)	
Activités abandonnées	-	(0,81)	(0,87)	(0,21)	
Bénéfice net (perte nette), dilué(e)	0,01	(0,88)	(1,02)	(0,44)	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)					
de base	162 894	18 003	12 226	17 072	
diluée	169 257	171 779	12 226	15 392	
poursuivies					
D'exploitation	1 775	(1 684)	4 330	(5 751)	(1 421)
De financement	-	(3 625)	18 102	(122)	17 980
D'investissement	(649)	2 089	(4)	(380)	(384)
Total de l'actif	14 505	11 965	50 249	44 645	
Total du passif à long terme	-	-	12 300	15 295	

Quatrième trimestre et exercice terminés le 3 février 2007 comparé au quatrième trimestre et exercice terminés le 28 janvier 2006.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de la Société pour les activités poursuivies pour la période de trois mois terminée le 3 février 2007 s'est élevé à 12,3 millions \$ comparativement à 9,5 millions \$ la période correspondante de l'année précédente, une augmentation de 29,5 % (une hausse de 18,2 % sur les ventes comparables), résultant en un chiffre d'affaires total de 40,5 millions \$ au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, soit une hausse de 7,6 %, comparativement à l'année précédente, dont le chiffre d'affaires s'était élevé à 37,6 millions \$. Les ventes comparables (qui sont la comparaison des ventes d'un même nombre de magasins d'une année sur l'autre) de l'exercice terminé le 3 février 2007 ont été en hausse de 6,4 %.

Sur une base comparable de 53 semaines, la moyenne des ventes par pied carré a été en hausse de 8,3% alors que le montant moyen de vente par transaction a augmenté de 4,9%, pour l'exercice terminé le 3 février 2007, comparativement à 2006.

Le dernier trimestre de l'exercice a été performant, principalement en raison des conditions favorables du voyage, d'une stratégie efficace d'offre produits (marques reconnues vs marques privées) et de l'achalandage généré par le magazine TROPIK lancé à la mi-octobre 2006. Notons que le quatrième trimestre terminé le 3 février 2007, comptait 14 semaines comparativement à 13 semaines l'année précédente et la Société opérerait une boutique en moins.

Bénéfice d'exploitation (BAIIA¹⁾)

	Période de trois mois terminée le				Exercice terminé le			
	3 février 2007 (14 semaines)		28 janvier 2006 (13 semaines)		3 février 2007 (53 semaines)		28 janvier 2006 (52 semaines)	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
BAIIA ⁽¹⁾ avant les éléments suivants	1 233	10,0 %	914	9,6 %	2 582	6,4 %	2 643	7,0 %
Indemnité de départ ancien président et chef de la direction	200	1,6 %	-	- %	200	0,5 %	-	- %
Rémunération à base d'actions - options octroyées et entièrement acquises suite au départ	50	0,4 %	-	- %	50	0,1 %	-	- %
Marge d'exploitation (BAIIA ⁽¹⁾)	983	8,0 %	914	9,6 %	2 332	5,8 %	2 643	7,0 %

Pour le quatrième trimestre terminé le 3 février 2007, la Société démontre un BAIIA (tel que précédemment défini dans la rubrique "Mesures financières non-conformes aux PCGR"), relatif aux activités poursuivies de 983 000 \$ (8 %) comparativement à la période correspondante de l'année précédente qui se chiffrait à un montant de 914 000 \$ (9,6 %).

Le BAIIA¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice terminé le 3 février 2007 avant règlement de l'indemnité de départ de l'ancien président, est en hausse de 319 000 \$ (0,4%). Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de la marge bénéficiaire brute de 1%, et une augmentation sensible de volume d'affaires nets des frais y afférents, contrebalancé négativement par la hausse des frais administratifs résultant de l'absorption par Bikini Village de certaines dépenses antérieurement allouées, tel que plus amplement discuté dans l'introduction de la présente section "Résultats d'exploitation".

Il en a résulté que le BAIIA¹⁾ pour l'exercice terminé le 3 février 2007 s'est établi à 2,3 millions \$, soit 5,8 % en regard de 2,6 millions \$ soit 7 % lors de l'exercice terminé le 28 janvier 2006. Le BAIIA¹⁾ avant règlement de l'indemnité de départ de l'ancien président pour les douze mois terminés le 3 février 2007 démontre une baisse de 0,6 %, passant de 7 % pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006, à 6,4 %. Malgré la hausse de la marge brute au troisième et quatrième trimestre, la marge brute sur une base annuelle s'est maintenue au même niveau que l'année précédente. D'autre part, la hausse des frais administratifs résultant de l'absorption par Bikini Village de certaines dépenses antérieurement allouées proportionnellement avec la filiale vendue Les Ailes de la Mode impacte les résultats de l'exercice courant.

Frais financiers et amortissements

Les charges de financement ont diminué pour la période de trois mois terminée le 3 février 2007, passant de 69 000 \$ à un revenu net de 7 000 \$. Pour l'exercice terminé le 3 février 2007, ces charges ont décri passant de 2,9 millions \$ pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006 à 4 000 \$. Cette diminution est directement reliée à la conversion des débetures le 20 février 2006, la dette à long terme reliée aux débetures ayant été convertie en capital-actions.

La dépense d'amortissement a augmenté de 61 % pour la période de trois mois terminée le 3 février 2007 à 256 000 \$, comparativement à 159 000 \$ pour le trimestre terminé le 28 janvier 2006 et a augmenté de 21 % pour l'exercice terminé à la même date passant de 637 000 \$ à 771 000 \$ pour l'exercice terminé le 3 février 2007, augmentation attribuable à la rénovation de quatre boutiques au cours de l'exercice et des deux rénovations ayant eu lieu au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Éléments inhabituels – rémunération à base d'actions

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé au président du Conseil d'administration, tel que prévu dans l'entente conclue entre lui et la Société en 2004 lors de la recapitalisation et réorganisation de cette dernière, des options représentant 50 % des options disponibles selon le régime actuel en place, portant sur 8 633 875 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,09 \$ exerçable à la date de l'octroi. Ces options viennent à échéance le 20 juin 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de ces options représentant une charge de rémunération de 448 000 \$ a été inscrite aux résultats à titre d'éléments inhabituels. .

Impôts sur le revenu

La Société a enregistré un montant d'impôts sur le revenu créditeur de (848 000 \$) au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, soit un taux d'imposition de (76,5 %) comparativement à une charge d'impôts sur le revenu de 77 000 \$ ou un taux de (6,4 %) enregistré au cours de l'exercice précédent. Ce montant prend en considération certains avantages fiscaux qui étaient disponibles à la Société à sa dernière fin d'année fiscale relativement à des pertes autres qu'en capital ainsi que de certains écarts temporaires déductibles tel qu'expliqué à la note 7 des états financiers annuels pour l'année terminée le 3 février 2007. De plus, la Société a enregistré des actifs d'impôts futurs de 829 000 \$ pour lesquels une provision pour moins-value avait été enregistrée au cours de l'exercice précédent.

Activités abandonnées

Au cours de l'année 2005, la Société a vendu sa filiale Les Ailes de la Mode Incorporées pour un produit de disposition de 7,6 millions \$ incluant la prise en charge des dettes dont un montant de 560 000 \$ était toujours inclus comme somme à recevoir à court terme au 3 février 2007. (Ce montant a toutefois été encaissé en date des présentes) La date effective de la vente était le 30 juillet 2005. Conséquemment, les résultats de ses opérations ont été traités comme activités abandonnées.

Le bénéfice lié aux activités abandonnées pour la période de trois mois se terminant le 3 février 2007 est nul comparativement à un bénéfice de 74 000 \$ ou néant par action, pour la période correspondante de l'année précédente. La perte pour les activités abandonnées, nulle pour

l'exercice se terminant le 3 février 2007 se compare à 14,6 millions \$ pour l'exercice précédent ou (0,81 \$) par action de base et diluée.

Les pertes liées aux activités abandonnées pour les périodes de trois et douze mois terminées le 28 janvier 2006 incluent la perte sur cession du placement dans la filiale vendue Les Ailes de la Mode Incorporées, d'un montant de 10,6 millions \$, incluant 1,2 million \$ de divers frais et ajustements reliés à la transaction de vente.

Bénéfice net (perte nette)

Pour la période de trois mois terminée le 3 février 2007, le bénéfice lié aux activités poursuivies est de 1,6 millions \$ ou 0,01 \$ par action, de base et diluée. Pour la même période l'an dernier, la Société affichait un bénéfice lié aux activités poursuivies de 367 000 \$, 0,02 \$ par action, de base et zéro par action diluée incluant des frais de réorganisation de 343 000 \$.

Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 172 427 515 (178 790 226 sur une base diluée) pour le trimestre terminé le 3 février 2007 et sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 18 732 517 (172 508 586 sur une base diluée) pour le trimestre terminé le 28 janvier 2006, un écart significatif dans le nombre dû à la conversion le 20 février 2006 de l'ensemble des débentures convertibles en circulation.

Pour l'exercice terminé le 3 février 2007, le bénéfice lié aux activités poursuivies est de 2 millions \$, (0,01 \$ par action de base et diluée). Pour l'exercice de douze mois se terminant le 28 janvier 2006, la perte liée aux activités poursuivies avant les frais de réorganisation est de 936 000 \$. Des frais de réorganisation et éléments inhabituels de 343 000 \$ ont été encourus durant cette période et la perte totale liée aux activités poursuivies est de 1,3 million \$ ou 0,07 \$ par action de base et diluée.

Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 162 894 228 pour l'exercice terminé le 3 février 2007 et sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 18 002 870 pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006. Pour le calcul du bénéfice (perte) par action diluée, le nombre d'actions est de 169 256 939 pour l'année courante et de 171 778 939 pour l'année précédente.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois terminée le 3 février 2007, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies ont augmenté de 1,2 millions \$ sur ceux générés à la même période l'an dernier, principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice net pour la période en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice terminé le 3 février 2007, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies ont augmenté de 3,5 millions \$ sur ceux utilisés l'an dernier. La principale variance pour l'exercice provient du résultat positif dans le bénéfice net en comparaison de l'exercice précédent ainsi que la diminution importante à la fin de l'exercice précédent des crédettes et charges à payer sur l'année précédente.

Activités de financement

Au cours du quatrième trimestre se terminant le 3 février 2007 ainsi que cumulativement pour la période de douze mois, il n'y a eu aucun fonds généré ou utilisé pour les activités de financement comparativement à des fonds de 150 000 \$ utilisés au cours du quatrième trimestre terminé le 28 janvier 2006 suite à un rachat d'actions. Au cours de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, les activités de financement ont utilisés 3,6 millions \$ net, soit essentiellement le financement par les débentures convertibles de 1,7 millions \$ émises au deuxième trimestre ainsi que le remboursement au troisième trimestre de l'ensemble des débentures garanties de 3,7 millions \$ et le remboursement de l'hypothèque sur la bâtisse abritant le siège social rendu possible suite à la vente cette dernière.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement se sont chiffrées à 106 000 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 3 février 2007, en comparaison d'une utilisation de 219 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Au quatrième trimestre de l'exercice précédent terminé le 28 janvier 2006, deux boutiques avaient été rénovées, alors qu'au quatrième trimestre s'étant terminé le 3 février 2007, une boutique a été rénovée et une boutique a été rafraîchie. Pour les douze mois terminés le 3 février 2007, la Société a utilisé 649 000 \$ comparativement à une entrée nette de fonds de 2,1 millions \$ pour l'exercice terminé le 28 janvier 2006.

Au cours de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, 2,9 millions \$ provenait de la vente de l'immeuble abritant le siège social de la Société alors que 841 000 \$ ont été investis dans la rénovation et l'ouverture de magasins.

Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, quatre boutiques ont été rénovées, alors que lors de l'exercice précédent une nouvelle boutique avait été ajoutée et trois autres boutiques avaient été rénovées.

Exercice terminé le 28 janvier 2006 comparé à l'exercice terminé le 29 janvier 2005

Le chiffre d'affaires de la Société pour les activités poursuivies s'était établi à 37,6 millions \$ au cours de l'exercice terminée le 28 janvier 2006, en hausse de 14,1 % sur la période correspondante de l'année précédente, dont le chiffre d'affaires s'était élevé à 33 millions \$.

La hausse de 14,1 % du chiffre d'affaires enregistrée durant l'exercice terminé le 28 janvier 2006 s'expliquait principalement par i) une hausse du prix de vente moyen qui pouvait s'expliquer par une meilleure offre de produits et une gestion des inventaires plus serrée réduisant les soldes de produits, ii) une hausse du volume des ventes qui pouvait s'expliquer par un été 2005 plus chaud et humide qu'en 2004 et par l'effet négatif sur les ventes, durant les six premiers mois de l'exercice terminé le 29 janvier 2005, de la réorganisation du capital de la Société menée à terme le 2 août 2004, et iii), dans une moindre mesure, une amélioration des ventes des trois magasins que la Société a rénovés et agrandis au cours de cet exercice.

Le BAIIA¹⁾ (tel que précédemment défini dans la rubrique « Mesures financières non-conformes aux PCGR ») relatif aux activités poursuivies s'était établi à 2,6 millions \$ au cours de l'exercice terminée le 28 janvier 2006, et à 239 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. La marge d'exploitation au cours de la période de douze mois terminée le 28 janvier 2006 était de 7 % comparativement à 0,7 % pour la même période l'année précédente. Cette augmentation s'expliquait principalement par l'augmentation de la marge bénéficiaire brute de 5,2 %. L'augmentation de la marge bénéficiaire brute résultait d'une meilleure offre de produits et d'une meilleure gestion des inventaires réduisant les soldes de produits.

Les charges de financement avaient augmentés pour la période de douze mois terminée le 28 janvier 2006, passant de 2,1 millions \$ l'année précédente à 2,9 millions \$. Pour la période comparable de l'année précédente, les débentures convertibles avaient été en place pour six mois comparé à neuf mois en 2005.

La dépense d'amortissement avait diminué de 57,9 % pour la période de douze mois terminée le 28 janvier 2006 passant de 1,5 millions \$ d'amortissement l'année précédente à 637 000 \$ dû à la réévaluation des actifs au 2 août 2004 suite à l'application de la comptabilité de nouveau départ, ainsi que la vente de la bâtisse abritant le siège social et la fermeture du centre de distribution.

La perte pour les activités abandonnées de 14,6 millions \$ pour la période de douze mois se terminant le 28 janvier 2006 se comparait à 13,9 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente.

La perte liée aux activités abandonnées pour la période de douze mois terminée le 28 janvier 2006, incluait la perte sur cession du placement dans la filiale vendue Les Ailes de la Mode Incorporées,

d'un montant de 10,6 millions \$, incluant 1,2 millions \$ de divers frais et ajustements reliés à la transaction de vente.

Pour l'exercice de douze mois se terminant le 28 janvier 2006, la perte liée aux activités poursuivies avant les frais de réorganisation était de 936 000 \$. Des frais de réorganisation et éléments inhabituels de 343 000 \$ avaient été encourus durant cette période et la perte totale liée aux activités poursuivies était de 1,3 million \$ ou 0,07 \$ par action de base et dilué. Pour la même période correspondante l'année précédente la perte liée aux activités poursuivies était de 4,7 millions \$ ou 0,15 \$ par action de base et dilué pour la période avant réorganisation de six mois et deux jours terminée le 2 août 2004 et 0,23 \$ par action de base et dilué pour la période de cinq mois et 26 jours terminée le 29 janvier 2005 et incluait des frais de réorganisation de 2 millions \$.

Au cours de la période de douze mois terminée le 28 janvier 2006, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies ont été en baisse de 263 000 \$ sur ceux de la période correspondante l'année précédente

Les activités de financement avaient utilisé 3,6 millions \$ en liquidités, affectés principalement au remboursement de la dette, au cours de la période de douze mois se terminant le 28 janvier 2006, comparativement à des fonds de 18 millions \$ générés pour la période comparable de l'année précédente, suite au nouvel investissement.

Pour l'année terminée le 28 janvier 2006, les activités d'investissement avaient généré 2,1 millions \$ alors qu'elles avaient utilisés des fonds de 384 000 \$ l'année précédente. La vente de l'immeuble au troisième trimestre de 2005 explique une rentrée de fonds importante de 2,9 millions \$, alors que des investissements de 841 000 \$ avaient d'autres part été fait majoritairement pour la rénovation et l'ouverture de magasins.

SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE

Au 3 février 2007, la Société avait une trésorerie disponible de 5,3 millions \$ et disposait d'une facilité de crédit pouvant atteindre un montant maximum de 3 millions \$. Le montant disponible est toutefois limité à la valeur des garanties détenues nette des créances prioritaires. Au cours du dernier exercice le montant moyen disponible a été de 600 000 \$. Cette facilité de crédit est renouvelée automatiquement le 31 mars et au 3 février 2007 aucune somme n'était utilisée à l'exception de lettres de crédit et de lettres de garanties de bonne exécution pour un total de 125 000 \$ venant à échéance en août 2007. Cette facilité est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les stocks, les créances et les immobilisations de la Société. Cette facilité porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,65 %. En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives concernant le respect de ratios financiers. Des efforts visant à remplacer et bonifier ce financement sont présentement en cours.

Le renouvellement des baux existants et l'âge moyen des concepts de 9,3 années imposent à la Société des impératifs de rénovation partielle ou complète des espaces occupés. Une stratégie de rénovation limitée aux obligations de baux limitera la croissance de la Société. Le statu quo n'est pas une option et risque d'entraîner la terminaison ou le renouvellement à des conditions défavorables de certains baux. Nos budgets prévisionnels, qui ne tiennent compte que des améliorations prévues aux baux existants, prévoient un investissement de 1,3 millions \$. Les facilités de crédits en place, le fonds de roulement et les fonds autogénérés seront suffisants pour couvrir ces besoins.

L'historique des relations de la Société avec ses fournisseurs impose à cette dernière le maintien d'un fonds de roulement important comme condition à un approvisionnement continu et suffisant et au maintien de ses marges bénéficiaires.

Une accélération du calendrier de rénovation des concepts, l'ouverture de nouveaux points de ventes et une stratégie de valorisation du savoir faire de la société en conception et développement de produits dans de nouveaux territoires et canaux de distribution visant à accélérer la croissance de la Société commanderaient la mise en place d'un financement adéquat préalablement à la mise

en œuvre de ces projets. La Société évalue présentement différentes alternatives de financement et dispose de différentes options viables.

Obligations contractuelles

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculé sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2008	2009	2010	2011	2012	Subséquentement
4 182 \$	3 313 \$	2 169 \$	1 332 \$	553 \$	779 \$

Dans le cadre de la vente de certains actifs au cours des exercices précédents, la Société a cédé ses baux à d'autres détaillants, mais demeure néanmoins obligée envers le propriétaire en tant que locataire original malgré la cession. Si le concessionnaire manquait à ses obligations relativement au bail, la Société demeurerait obligée envers le propriétaire pour le paiement du loyer. La durée des baux cédés peut aller jusqu'à 2008. Au 3 février 2007, le loyer minimum futur relatif à ces baux s'élevait à 250 000 \$ en plus d'autres frais y afférents tels que l'impôt foncier et les frais d'entretien des aires communes.

Garanties

La Société a des garanties et a conclu des ententes générales en vertu desquelles elle s'engage à indemniser des contreparties; ces ententes et garanties sont présentées à la note 18 afférente aux états financiers de l'exercice terminé le 3 février 2007. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucun paiement au titre de ces garanties et dispositions d'indemnisation, et la direction estime que les risques de pertes importantes sont négligeables.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les PCGR canadiens exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer sur les montants des revenus et des dépenses de l'exercice qui sont présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : l'évaluation des stocks, la détermination des charges à payer, l'impôt futur et l'évaluation de la juste valeur des options octroyées. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Instruments financiers

L'ICCA a publié le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Instruments financiers Comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Ce chapitre exige i) que tous les actifs financiers soient mesurés à leur juste valeur, sous réserve de certaines exceptions comme les prêts et les placements qui sont classés comme détenus jusqu'à l'échéance, ii) que tous les passifs financiers soient mesurés à leur juste valeur lorsqu'ils sont dérivés ou qu'ils sont classés comme détenus aux fins de transaction (les autres passifs financiers doivent être mesurés à leur valeur comptable) et iii) que tous les instruments financiers dérivés soient mesurés à leur juste valeur, même lorsqu'ils font partie d'une relation de couverture. L'ICCA a récemment publié des révisions du chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA qu'elle a remplacé par le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers Informations à fournir et présentation » qui établit des normes de

présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers, et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet. Ces normes révisées sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. La Société adoptera ces nouveaux chapitres dès le 4 février 2007 et l'adoption de ce chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

Couvertures

L'ICCA a publié le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Couvertures », en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Ce chapitre décrit quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée. Une opération de couverture est une opération utilisée par une société afin de modifier son exposition à un ou à plusieurs risques par une compensation entre les variations de la juste valeur d'un élément couvert et de l'élément de couverture ou entre les variations des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'élément de couverture, ou encore entre les variations résultant d'une exposition à un risque lié à un élément couvert ou à un élément de couverture. La comptabilité de couverture a pour effet de modifier les règles normales de comptabilisation, dans l'état des résultats d'une société, des gains, des pertes, des produits et des charges rattachés à un élément couvert ou à un élément de couverture. Elle permet de s'assurer que tous les gains, pertes, produits et charges qui se compensent sont comptabilisés au cours de la même période. L'adoption du chapitre 3865 ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

Résultat étendu

L'ICCA a publié le chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Résultat étendu ». Ce chapitre est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Il décrit le mode de présentation et de divulgation du résultat étendu et de ses composantes.

Le résultat étendu représente la variation des actifs nets d'une société qui découle d'opérations, d'événements et de circonstances émanant de sources autres que les actionnaires de la Société. Il comprend les éléments qui seraient normalement exclus du bénéfice net, notamment les variations de l'écart de conversion lié à des établissements étrangers autonomes, les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles à la vente et la charge minimale additionnelle liée aux obligations au titre de la retraite.

En outre, L'ICCA a apporté des modifications au chapitre 3250 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Surplus », et l'a publié en tant que chapitre 3251, intitulé « Capitaux propres ». Ce chapitre est également en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Les modifications concernant la présentation et la divulgation des capitaux propres et de la variation des capitaux propres sont conformes aux nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ».

L'adoption de ces chapitres le 4 février 2007 obligera la Société à commencer à présenter les éléments suivants dans les états financiers :

- Le résultat étendu et ses composantes;
- Le cumul des autres éléments du résultat étendu et ses composantes.

L'adoption de ce chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

Modifications comptables

L'ICCA a publié en juillet 2006 le chapitre 1506, « Modifications comptables ». Ce chapitre présente une révision des normes actuelles portant sur les changements de conventions comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. Une entité ne peut changer de convention comptable que si le changement a pour effet de rendre ses états financiers plus fiables et plus pertinents, ou si le changement est imposé par une source première de PCGR du Canada.

Cette norme traite également de la façon de comptabiliser un changement de convention comptable, un changement d'estimation comptable ou la correction d'erreurs, et elle définit plus clairement les éléments devant être présentés quant à l'incidence de ces changements sur les états financiers. Ces recommandations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007. La Société mettra en application ces recommandations au besoin de façon prospective.

Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié en décembre 2006 le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre établit des directives à l'égard de la présentation d'informations sur le capital d'une société ainsi qu'à l'égard de la façon dont il est géré. Davantage d'informations à l'égard des objectifs, politiques et procédures de gestion du capital ainsi que des informations quantitatives sur ce que la Société considère comme du capital sont requises. Ces recommandations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007 et, par conséquent, la Société mettra celles-ci en application à compter du premier trimestre de 2008.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, des honoraires totalisant 200 000 \$ ont été versés au président du Conseil d'administration de la Société (200 000 \$ en 2006). En 2006, des honoraires de consultation totalisant 64 062 \$ avaient été engagés avec un ancien administrateur de la Société pour services rendus principalement dans le cadre de recherche de financement pour la Société. De plus, des frais de financement de 45 000 \$ ont été engagés en 2006 ainsi que des intérêts au montant de 39 315 \$ auprès d'une entité dont l'un des actionnaires était en 2006 administrateur de la Société dans le cadre de la mise en place de financement temporaire. La Société a, par ailleurs, perçu un revenu de loyer de 22 557 \$ (8 676 \$ en 2006) pour la location d'espace de bureau à une société détenue par le président du Conseil d'administration.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONCLUSIONS SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le contrôleur (agissant à titre de chef de la direction financière), ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (comme il est décrit dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et ont conclu que ces contrôles et procédures fonctionnaient efficacement en date du 3 février 2007.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Groupe Bikini Village inc. est responsable de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR canadiens. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc. qui aurait eu une incidence importante, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il ait une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc.

RISQUES ET INCERTITUDES

Plusieurs produits de la Société ont un caractère saisonnier par nature, les ventes de marchandises étant historiquement les plus élevées au deuxième trimestre qu'à tout autre trimestre. D'autre part, les activités de ce second trimestre sont assujetties à un certain risque lié aux facteurs climatiques. Les coûts variables peuvent être ajustés, mais plusieurs autres coûts, comme les loyers sont des coûts fixes, amenant la Société à présenter des résultats parfois disproportionnés tout au long des trimestres. Le caractère saisonnier du secteur d'activité fait en sorte que les résultats de chacun des trimestres ne traduisent pas nécessairement le rendement de l'exercice.

Plusieurs facteurs externes influent sur les variables économiques et la confiance des consommateurs, sur lesquels la Société n'a aucun pouvoir, comme les cycles économiques, les taux d'intérêt, le niveau d'endettement personnel, le taux de chômage et le niveau du revenu personnel disponible. De plus, des événements comme des troubles politiques ou sociaux, des désastres naturels, des épidémies ou des attentats terroristes peuvent avoir une incidence défavorable considérable sur les résultats de la Société, surtout durant une période de pointe.

La concurrence demeure très vive et la Société doit continuellement revoir ses stratégies de façon à conserver une place compétitive sur le marché. La totalité des marchés ciblés par la Société, c'est-à-dire la vente au détail de maillots pour femmes et hommes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage et de natation, que constitue le créneau cible de la Société se situe dans un environnement où règne une forte concurrence, tant au Québec qu'en Ontario. Les deux bannières de la Société font face à plusieurs types de concurrents, de la boutique unique aux chaînes de boutiques, aussi bien que de la part des magasins à grande surface traditionnels.

Les éléments permettant à la Société de demeurer compétitive se retrouvent parmi les suivants : la qualité et exclusivité du produit, la multitude des choix offerts, le service à la clientèle, l'emplacement des boutiques, l'accueil chaleureux, les marques privées et collection exclusives, pour n'en nommer que quelques uns. De plus, la plupart des concurrents mentionnés ci-haut ne vendent ces produits qu'à la saison estivale alors que le Société est une destination maillots tout au long de l'année.

Une concurrence accrue pourrait empêcher la Société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner le rétrécissement de sa part de marché.

Nous vous référons également à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société, qui est incorporée par référence à ce rapport de gestion et se retrouve sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SITUATION FINANCIÈRE

L'actif total de la Société se chiffre à 14,5 millions \$ au 3 février 2007, comparativement au 28 janvier 2006 où l'actif total se situait à 12 millions \$, l'augmentation de la trésorerie et des actifs d'impôts futurs étant les principaux éléments de cet écart.

Les débiteurs sont de 89 000 \$ au 3 février 2007, comparé à 87 000 \$ au 28 janvier 2006.

Le montant à recevoir suite à la vente d'une filiale est de 560 000 \$ au 3 février 2007 comparé à 1,9 million \$ au 28 janvier 2006. En date du présent rapport de gestion, cette somme a été encaissée.

Les impôts sur les bénéfices à recevoir sont de 65 000 \$ au 3 février 2007, comparé à 46 000 \$ au 28 janvier 2006.

Les stocks ont augmenté de 2,7 % pour s'établir à 4,5 millions \$ au 3 février 2007, alors qu'ils s'élevaient à 4,3 millions \$ au 28 janvier 2006.

Les frais payés d'avance se sont établis à 860 000\$ au 3 février 2007 comparativement à 304 000 \$ le 28 janvier 2006, attribuable en majeure partie aux loyers de février 2007 payés d'avance en date du 3 février 2007.

Les impôts futurs à court et à long terme se situent respectivement à 395 000 \$ et 434 000 \$ au 3 février 2007, alors qu'aucun impôt futur n'apparaissait au bilan au 28 janvier 2006, en raison de la provision pour moins-value enregistrée à cette date.

La valeur comptable des immobilisations se chiffre à 2,4 millions \$ au 3 février 2007 qui est pratiquement équivalent au 28 janvier 2006 qui se chiffrait à 2,5 millions \$ malgré les rénovations effectuées, compte tenu du montant de l'amortissement.

Le total des dettes s'élevait à 5,1 millions \$ au 3 février 2007 soit identique au 28 janvier 2006.

L'avoir des actionnaires est de 9,4 millions \$ au 3 février 2007, alors qu'il était de 6,9 millions \$ au 28 janvier 2006, dû au bénéfice net de la période de 2 millions \$ ainsi qu'à l'augmentation du surplus d'apport de 537 000 \$ relatif aux octrois d'options d'achats d'actions.

Le fonds de roulement de la Société a augmenté à 6,6 millions \$ au 3 février 2007 comparativement à 4,4 millions \$ au 28 janvier 2006 pour un ratio de 2,3 comparé à 1,9.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 3 février 2007, la Société comptait 172 677 515 actions ordinaires en circulation (18 901 446 au 28 janvier 2006). À la même date, 9 885 127 options d'achats d'actions (7 159 au 28 janvier 2006) étaient en circulation à des prix d'exercice variant de 0,09 \$ à 0,58 \$ pour un prix d'exercice moyen pondéré de 0,09 \$ (0,58 \$ au 28 janvier 2006) échéant jusqu'en 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, 4 255 options d'achats d'action (312 116 en 2005) ont été annulées, alors que 1 652 options d'achats d'actions (néant en 2005) ont expiré.

Durant l'exercice terminé le 3 février 2007, des débentures d'une valeur nominale de 15 541 500 \$ plus les intérêts courus impayés ont été convertis en 153 776 069 actions ordinaires, selon les termes du plan d'arrangement. Au cours de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, des débentures pour 914 500 \$ ont été converties en 1 828 998 actions ordinaires.

Le 19 avril 2006, la Société a octroyé des options portant sur 1 250 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,11 \$, qui pouvaient être exercées au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options venaient à échéance le 31 janvier 2016. Suite au départ du président et chef de la direction le 6 décembre 2006, l'entière des options qui lui avaient été octroyées sont devenues entièrement exerçables (750 000 options), échéant le 6 mars 2007. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 89 000 \$. En date du présent rapport de gestion, ces options ont expirés sans être exercées.

Le 2 août 2006, 11 460 000 bons de souscription donnant droit d'acheter 11 460 000 actions ordinaires ont expiré et ne pourront donc dans le futur diluer le bénéfice net par action déclaré. Le 1^{er} décembre 2006, 1 700 000 bons de souscriptions donnant droit d'acheter 1 700 000 actions ordinaires ont expiré et ne pourront donc dans le futur diluer le bénéfice net par action déclaré.

Le contrat qui lie la Société à son président du Conseil et Fondateur prévoit que jusqu'au 1^{er} août 2008, ce dernier aura droit, de demander que des options représentant 50% des options du régime d'options d'achat d'actions ordinaires ("Régime") lui soient octroyées. En date de ce Rapport de gestion, la totalité des options exigibles selon ce contrat, ont été demandées et octroyées au président du Conseil. Une augmentation du nombre d'options disponibles au Régime entraînerait automatiquement une augmentation des options exigibles par le président du Conseil, (selon la formule décrite plus haut), jusqu'à la date limite du 1^{er} août 2008.

Le 22 février 2007, 1 000 000 options d'achats d'actions ordinaires ont été octroyées au président et chef de la direction.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière choisie provenant des états financiers trimestriels non vérifiés de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres complétés.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS *(En milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
Année fiscale	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	12 333	9 527	5 628	5 418	14 069	14 998	8 494	7 701
Bénéfice (perte) lié(e) aux								
Activités poursuivies	1582	367	(1384)	(1625)	1776	1140	(17)	(1161)
Activités abandonnées	-	74	-	55	-	(13 060)	-	(1678)
Bénéfice net (perte nette)	1582	441	(1384)	(1570)	1776	(11920)	(17)	(2 839)
Montants par action liés aux								
Activités poursuivies	0,01	0,02	(0,01)	(0,09)	0,01	0,06	-	(0,07)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	(0,73)	-	(0,10)
Bénéfice (perte) de base	0,01	0,02	(0,01)	(0,09)	0,01	(0,67)	-	(0,17)
Activités poursuivies	0,01	-	(0,01)	(0,09)	0,01	0,03	-	(0,07)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	(0,73)	-	(0,10)
Bénéfice (perte) dilué(e)	0,01	-	(0,01)	(0,09)	0,01	(0,70)	-	(0,17)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	172 428	18 733	172 428	18 182	172 438	17 690	47 448	17 118
Diluée	178 790	172 509	172 428	18 182	173 337	50 681	47 448	17 118

Les fluctuations entre les trimestres sont principalement attribuables à la saisonnalité, le deuxième trimestre étant historiquement plus élevé que tous les autres trimestres. D'autre part, jusqu'au troisième trimestre de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, il est à noter que la charge d'intérêts sur les débentures affectait les résultats.

Au deuxième trimestre de 2006, une charge non récurrente de 448 000 \$ affecte les résultats nets, reliée à la juste valeur des options d'achats d'actions octroyées au cours du trimestre.

Au quatrième trimestre de 2006, le bénéfice net inclut des impôts créditeurs de 829 000 \$ relativement à des actifs d'impôts futurs pour lesquels, dans le passé, une provision pour moins-value avait été prise. De plus, ce trimestre comporte 14 semaines comparativement à 13 semaines pour les sept autres trimestres.

PERSPECTIVES

La Société continue à considérer différentes stratégies de croissance et de création de valeur.

Les principaux axes de création de valeur poursuivis sont i) l'augmentation du nombre de points de ventes principalement en Ontario et ii) l'accélération du calendrier de rénovation des concepts et iii) la valorisation dans de nouveaux territoires et canaux de distribution de son savoir faire en conception et développement de produits, de ses marques de commerces et de ses outils d'exploitation d'un réseau de distribution.

Le développement de ces alternatives stratégiques et stratégies de croissances est toutefois conditionnel à la mise en place d'un financement adéquat préalablement à la mise en œuvre de ces projets.

INFORMATION ADDITIONNELLE

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 16 avril 2007. Ce rapport de gestion vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants, ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société. Le lecteur trouvera d'autres informations relatives à la Société, y compris les états financiers annuels et la notice annuelle sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Le président et chef de la direction

(Signé) Yves Simard
Yves Simard

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers de Groupe Bikini Village inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité repose sur un choix judicieux de méthodes et de principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

Groupe Bikini Village inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude de l'information et la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les vérificateurs externes, a révisé les états financiers de Groupe Bikini Village inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers ci-joints ont été vérifiés par le cabinet Samson Bélaïr/Deloitte & Touche, comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.



Yves Simard
Président et chef de la direction
Le 16 avril 2007

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Groupe Bikini Village inc.

Nous avons vérifié les bilans de Groupe Bikini Village inc. aux 3 février 2007 et 28 janvier 2006, et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournies dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 3 février 2007 et 28 janvier 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Le 23 mars 2007
Montréal, Canada

États des résultats

(en milliers de dollars, sauf les montants relatifs aux actions)

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Produits d'exploitation	40 523	37 644
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	38 191	35 001
Intérêts (note 4)	4	2 865
Amortissements	771	637
	38 966	38 503
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et les éléments ci-dessous	1 557	(859)
Éléments inhabituels		
Frais de réorganisation (note 5)	-	343
Rémunération à base d'actions (note 6)	448	-
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	1 109	(1 202)
Impôts sur les bénéfices (note 7)	(848)	77
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	1 957	(1 279)
Activités abandonnées nettes des impôts y afférents (note 8)	-	(14 609)
Bénéfice net (perte nette)	1 957	(15 888)
Bénéfice net (perte nette) par action (note 9)		
Activités poursuivies	0,01	(0,07)
Activités abandonnées	-	(0,81)
Bénéfice net (perte nette) de base par action	0,01	(0,88)
Lié aux activités poursuivies	0,01	(0,07)
Lié aux activités abandonnées	-	(0,81)
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action	0,01	(0,88)
Moyenne pondérée d'actions en circulation	162 894 228	18 002 870

États du déficit

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Déficit au début	(22 585)	(6 697)
Bénéfice net (perte nette)	1 957	(15 888)
Déficit à la fin	(20 628)	(22 585)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Bilans

(en milliers de dollars)

Au	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 276	2 848
Débiteurs	89	87
Montant à recevoir suite à la vente d'une filiale (note 8)	560	1 862
Impôts sur les bénéfices	65	46
Stocks	4 460	4 343
Frais payés d'avance	860	304
Impôts futurs (note 7)	395	-
	11 705	9 490
Immobilisations (note 10)	2 366	2 475
Impôts futurs (note 7)	434	-
	14 505	11 965
Passif et capitaux propres		
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	5 108	5 062
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)	28 528	11 495
Déventures convertibles (note 12)	-	12 339
Composante capitaux propres des déventures convertibles (note 12)	-	4 694
Surplus d'apport (note 15)	1 497	960
Déficit	(20 628)	(22 585)
	9 397	6 903
	14 505	11 965

Garanties, engagements et éventualités (note 18)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil



Paul Delage Roberge
Administrateur



Richard Soly
Administrateur

États des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	1 957	(1 279)
Ajustements (note 17)	479	1 778
	2 436	499
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 17)	(661)	(2 183)
Activités d'exploitation des		
Activités poursuivies	1 775	(1 684)
Activités abandonnées	-	(5 914)
Activités de financement		
Augmentation de la dette	-	1 700
Achats de capital-actions	-	(150)
Remboursement de la dette	-	(5 175)
Activités de financement des		
Activités poursuivies	-	(3 625)
Activités abandonnées	-	-
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(649)	(841)
Réalisation d'immobilisations	-	2 930
Activités d'investissement des		
Activités poursuivies	(649)	2 089
Activités abandonnées	1 302	4 104
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux		
Activités poursuivies	1 126	(3 220)
Activités abandonnées	1 302	(1 810)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 428	(5 030)
Trésorerie au début	2 848	7 878
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 276	2 848

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes complémentaires

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Description de l'entreprise

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, crée, fait fabriquer et commercialise des produits de mode balnéaire. La Société offre à sa clientèle, par l'intermédiaire de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village », tous les types de maillots de bain, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage et de natation.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »).

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer sur les montants des produits et des charges présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : l'évaluation des stocks, la détermination des charges à payer, l'impôt futur et l'évaluation de la juste valeur des options octroyées. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société sont composées de l'encaisse, et des instruments financiers très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins.

Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours prévus et des rabais prévus; ils excluent les taxes de vente et sont constatés au point de vente.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette réduite de la marge de profit normal. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la période correspondant au moindre de la durée d'utilisation prévue des immobilisations ou de la durée prévue des baux en ce qui concerne les améliorations locatives, et se détaille comme suit :

Équipements et logiciels	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Pour les immobilisations corporelles existantes au 2 août 2004, les périodes d'amortissement susmentionnées ont fait l'objet d'une révision d'estimation de vie utile à la suite de l'application de la comptabilité de nouveau départ.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu le recouvrement ou le règlement des actifs et des passifs à la valeur comptable portée dans les états financiers ainsi que l'utilisation de pertes fiscales. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans les résultats de la période au cours de laquelle elles se produisent. Les actifs d'impôts futurs sont constatés seulement si, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé d'après le nombre moyen quotidien pondéré des actions en circulation. La perte nette par action diluée présentée aux résultats égale la perte nette par action pour l'exercice 2006 puisque l'effet de levée des options d'achat d'actions et de la conversion des débetures est antidilutif.

Conversion de devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires, au taux de change d'origine et les postes de l'état des résultats, au taux de change à la date des transactions. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus dans les résultats.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Société enregistre les transactions de rémunération et autres paiements à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode requiert que les attributions d'options soient mesurées à la juste valeur à la date de l'octroi. La valeur des options octroyées est comptabilisée comme une charge et la contrepartie est créditée au surplus d'apport sur la période d'acquisition du droit de lever des options. Lors de l'exercice des droits d'option, ce crédit sera reclassifié au capital-actions.

Exercice financier

L'exercice de la Société se termine le samedi le plus près du 31 janvier.

3. Modifications de conventions comptables futures

Instruments financiers

L'ICCA a publié le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Instruments financiers Comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Ce chapitre exige i) que tous les actifs financiers soient mesurés à leur juste valeur, sous réserve de certains exceptions

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3. Modifications de conventions comptables futures (suite)

Instruments financiers (suite)

comme les prêts et les placements qui sont classés comme détenus jusqu'à l'échéance, ii) que tous les passifs financiers soient mesurés à leur juste valeur lorsqu'ils sont dérivés ou qu'ils sont classés comme détenus aux fins de transaction (les autres passifs financiers doivent être mesurés à leur valeur comptable) et iii) que tous les instruments financiers dérivés soient mesurés à leur juste valeur, même lorsqu'ils font partie d'une relation de couverture. L'ICCA a récemment publié des révisions du chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA qu'elle a remplacé par le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers Informations à fournir et présentation » qui établit des normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers, et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet. Ces normes révisées sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. La Société adoptera ces nouveaux chapitres dès le 4 février 2007 et l'adoption de ce chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

Couvertures

L'ICCA a publié le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Couvertures », en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Ce chapitre décrit quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée. Une opération de couverture est une opération utilisée par une société afin de modifier son exposition à un ou à plusieurs risques par une compensation entre les variations de la juste valeur d'un élément couvert et de l'élément de couverture ou entre les variations des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'élément de couverture, ou encore entre les variations résultant d'une exposition à un risque lié à un élément couvert ou à un élément de couverture. La comptabilité de couverture a pour effet de modifier les règles normales de comptabilisation, dans l'état des résultats d'une société, des gains, des pertes, des produits et des charges rattachés à un élément couvert ou à un élément de couverture. Elle permet de s'assurer que tous les gains, pertes, produits et charges qui se compensent sont comptabilisés au cours de la même période. La Société adoptera ce nouveau chapitre le 4 février 2007 et l'adoption de ce chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

Résultat étendu

L'ICCA a publié le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Résultat étendu ». Ce chapitre est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Il décrit le mode de présentation et de divulgation du résultat étendu et de ses composantes.

Le résultat étendu représente la variation des actifs nets d'une société qui découle d'opérations, d'événements et de circonstances émanant de sources autres que les actionnaires de la Société. Il comprend les éléments qui seraient normalement exclus du bénéfice net, notamment les variations de l'écart de conversion lié à des établissements étrangers autonomes, les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles à la vente et la charge minimale additionnelle liée aux obligations au titre de la retraite.

En outre, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 3250 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Surplus », et l'a publié en tant que chapitre 3251, intitulé « Capitaux propres ». Ce chapitre est également en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Les modifications concernant la présentation et la divulgation des capitaux propres et de la variation des capitaux propres sont conformes aux nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ».

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3. Modifications de conventions comptables futures (suite)

Résultat étendu (suite)

L'adoption de ces chapitres le 4 février 2007 obligera la Société à commencer à présenter les éléments suivants dans les états financiers :

- Le résultat étendu et ses composantes;
- Le cumul des autres éléments du résultat étendu et ses composantes.

L'adoption de ce chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

Modifications comptables

L'ICCA a publié en juillet 2006 le chapitre 1506, « Modifications comptables ». Ce chapitre présente une révision des normes actuelles portant sur les changements de conventions comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. Une entité ne peut changer de convention comptable que si le changement a pour effet de rendre ses états financiers plus fiables et plus pertinents, ou si le changement est imposé par une source première de PCGR du Canada. Cette norme traite également de la façon de comptabiliser un changement de convention comptable, un changement d'estimation comptable ou la correction d'erreurs, et elle définit plus clairement les éléments devant être présentés quant à l'incidence de ces changements sur les états financiers. Ces recommandations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007. La Société mettra en application ces recommandations au besoin de façon prospective.

Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié en décembre 2006 le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre établit des directives à l'égard de la présentation d'informations sur le capital d'une société ainsi qu'à l'égard de la façon dont il est géré. Davantage d'informations à l'égard des objectifs, politiques et procédures de gestion du capital ainsi que des informations quantitatives sur ce que la société considère comme du capital sont requises. Ces recommandations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007 et, par conséquent, la Société mettra celles-ci en application à compter du premier trimestre de 2008.

4. Intérêts

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Débiteures convertibles	-	2 592
Autres	127	311
	127	2 903
Intérêts créditeurs	123	38
	4	2 865

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5. Frais de réorganisation et éléments inhabituels

Les éléments liés à la réorganisation et les éléments inhabituels comprennent les résultats des opérations et des événements directement liés au plan de transaction et d'arrangement relatif à la conversion des débetures, plan qui a été homologué le 27 janvier 2006 ainsi qu'à la vente de la filiale Les Ailes de la Mode Incorporées.

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Perte relative à la disposition d'immobilisations	-	146
Honoraires professionnels	-	298
Frais relatifs aux baux et autres	-	198
Indemnités salariales	-	474
Radiation d'actifs à court terme	-	210
	-	1 326
Moins :		
Frais de réorganisation et éléments inhabituels liés aux activités abandonnées (note 8)	-	983
	-	343

6. Éléments inhabituels – rémunération à base d'actions

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé au président du Conseil d'administration, tel que prévu dans l'entente conclue entre ce dernier et la Société en 2004 lors de la recapitalisation et réorganisation de cette dernière, des options représentant 50 % des options disponibles selon le régime actuel en place, portant sur 8 633 875 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,09 \$ exerçable à la date de l'octroi. Ces options viennent à échéance le 20 juin 2016. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de ces options (note 14) représentant une charge de rémunération de 448 000 \$ a été inscrite aux résultats à titre d'éléments inhabituels. La juste valeur de ces options a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation *Black et Scholes*, d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,4 %, dividendes de néant, durée de vie prévue de deux ans, volatilité prévue de 110 %.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

7. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition en vigueur de la Société relativement aux activités poursuivies se détaille comme suit :

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	%	%
Taux de base combiné	33,3	32,6
Impôts futurs non constatés antérieurement	(124,3)	(5,5)
Rémunération à base d'actions	16,1	0,3
Autres	(1,6)	(33,8)
	(76,5)	(6,4)

La charge d'impôts sur les bénéfices se répartit comme suit :

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Impôts (recouvrés) exigibles incluant report de pertes	(19)	19
Impôts futurs	(829)	-
Impôts recouvrés sur les activités abandonnées	-	(58)
	(848)	77

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

7. Impôts sur les bénéfices (suite)

À la fin de l'exercice, les impôts futurs se détaillent comme suit :

	Au 3 février 2007	Au 28 janvier 2006
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Provisions et autres frais déductibles à des fins fiscales à leur décaissement seulement	253	189
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations et autres actifs sur leur valeur comptable nette	514	852
Pertes autre qu'en capital inutilisées	62	397
	829	1 438
Provision pour moins-value	-	1 438
Actifs d'impôts futurs constatés	829	-
Portion à court terme	(395)	-
Portion à long terme	434	-

Au 3 février 2007, la Société dispose d'un solde de pertes autre qu'en capital d'un montant de 97 000 \$ au fédéral et de 954 000 \$ en Ontario pouvant servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes viennent à échéance en 2016 et un actif d'impôt futur relatif à ces pertes a été comptabilisé.

De plus, au 3 février 2007, la Société a des pertes en capital reportables prospectivement d'un montant de 2 183 000 \$. Ces pertes peuvent être appliquées indéfiniment contre des gains en capital futurs. Les actifs d'impôts futurs relatifs à ces pertes en capital n'ont pas été comptabilisés.

8. Activités abandonnées

La Société a vendu en juillet 2005 sa filiale « Les Ailes de la Mode Incorporées » pour un produit de disposition de 7 600 000 \$ incluant la prise en charge des dettes dont un montant de 560 000 \$ est à recevoir à court terme (portant intérêt à un taux approximatif de 2,5 %). Conséquemment, les résultats de ses opérations ont été traités comme activités abandonnées.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8. Activités abandonnées (suite)

Les résultats liés aux activités abandonnées se présentent comme suit :

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Produits d'exploitation	-	32 177
Coût des ventes, frais d'exploitation et d'administration	-	34 392
Intérêts	-	23
Amortissements	-	891
Frais de réorganisation (note 5)	-	983
Impôts sur les bénéfices	-	(58)
	-	36 231
Perte des activités abandonnées	-	(4 054)
Perte à la cession du placement	-	(10 555)
Perte liée aux activités abandonnées	-	(14 609)

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente le détail du rapprochement des numérateurs et dénominateurs du calcul de la perte de base et diluée.

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
De base		
Bénéfice (perte) lié(e) aux		
Activités poursuivies	1 957	(1 279)
Activités abandonnées	-	(14 609)
Bénéfice net (perte nette)	1 957	(15 888)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	162 894 228	18 002 870
	\$	\$
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux		
Activités poursuivies	0,01	(0,07)
Activités abandonnées	-	(0,81)
Bénéfice (perte) par action, de base	0,01	(0,88)
	\$	\$
Diluée		
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	1 957	(1 279)
Ajustement relatif aux débentures	-	1 539
Bénéfice ajusté lié aux activités poursuivies	1 957	260
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	162 894 228	18 002 870
Effet de dilution des débentures convertibles et options d'achat d'actions	6 362 711	153 776 069
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté	169 256 939	171 778 939
	\$	\$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action lié(e) aux		
Activités poursuivies	0,01	(0,07)
Activités abandonnés	-	(0,81)
Bénéfice (perte) par action, diluée	0,01	(0,88)

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. Bénéfice (perte) par action (suite)

Des bons de souscription donnant droit d'acheter 750 000 actions ordinaires (13 910 000 en 2006) et, en 2006, 15 571 500 \$ en débetures pouvant être converties en 31 143 000 actions ordinaires susceptibles de diluer le bénéfice de base par action dans le futur n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice par action diluée en raison de leurs effets antidilutifs.

10. Immobilisations

Au	3 février 2007		28 janvier 2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Équipements	566	259	509	128
Logiciels	194	125	165	46
Améliorations locatives	3 137	1 147	2 582	607
	3 897	1 531	3 256	781
Amortissement cumulé	1 531		781	
Valeur comptable nette	2 366		2 475	

11. Facilités de crédit

Au 3 février 2007, la Société dispose d'une facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 3 000 000 \$ renouvelable annuellement le 31 mars, et dont aucune somme n'était utilisée au 3 février 2007. Le maximum utilisable est limité à un pourcentage de la valeur des stocks diminué des réserves spécifiques et des créances prioritaires. De plus, dans le cadre normal de ses activités, la Société a procédé à l'émission de lettres de crédit et de lettres de garantie de bonne exécution pour un total de 125 000 \$ qui viennent à échéance en août 2007.

Cette facilité est garantie par une hypothèque universelle de premier rang grevant les stocks, les créances ainsi que les immobilisations de la Société. Cette facilité porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,65 % (0,75 % en 2006). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives concernant le respect de ratios financiers.

12. Débetures convertibles

Le 2 août 2004, la Société a émis des débetures subordonnées non garanties convertibles en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,50 \$ par action, rachetables au gré de la Société après trois ans, totalisant 17 597 000 \$ portant intérêt au taux de 12 % payable mensuellement et qui venaient à échéance le 4 août 2008.

La Société a comptabilisé séparément la composante passif et la composante capitaux propres des débetures subordonnées convertibles, selon les PCGR du Canada en vigueur à la date de l'émission des débetures. La composante passif représentait la valeur actuelle des futurs versements d'intérêts requis à l'égard des débetures, calculés au moyen des taux d'intérêt qui prévalaient pour les instruments financiers non convertibles à la date de l'émission. Au 2 août 2004, la composante capitaux propres (inscrite comme élément distinct de l'avoir des

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12. Débentures convertibles (suite)

actionnaires) représentait la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs des débentures convertibles.

Au cours de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, des débentures d'un montant nominal totalisant 914 500 \$ plus les intérêts courus au montant de 54 500 \$ ont été convertis en 1 828 998 actions ordinaires.

Le 4 novembre 2005, la Société a déposé et obtenu une ordonnance de la Cour afin de se placer sous la protection de la LACC. La requête visait l'autorisation de la Cour d'entreprendre les démarches pour proposer aux détenteurs de débentures non garanties, 12 % en circulation échéant en 2008, d'échanger leurs débentures pour des actions ordinaires de la Société.

Le 24 janvier 2006, lors de l'assemblée des porteurs de débentures, tous ceux qui ont voté étaient en faveur du plan de transaction et d'arrangement concernant la conversion des débentures convertibles en actions ordinaires de la Société, en vertu duquel le ratio d'échange proposé était le moins élevé entre le cours moyen pondéré des actions en fonction du volume des cinq jours précédant l'annonce du dépôt de la requête en Cour, ou tel cours moyen des cinq jours précédant le jugement homologuant l'arrangement accepté par les détenteurs de débentures.

Le 27 janvier 2006, la Société a obtenu un jugement en homologation de son plan de transaction et d'arrangement. Par conséquent, les débentures convertibles incluant les intérêts courus d'un montant de 12 339 000 \$ ont été reclassées à titre d'instruments de capitaux propres au 28 janvier 2006.

Le 20 février 2006, vingt-et-un jours après l'homologation par la Cour du plan de transaction et d'arrangement visant les détenteurs de débentures, la Société a finalisé l'échange de ses débentures contre des actions ordinaires de la Société. Par conséquent, la Société a émis 153 776 069 nouvelles actions ordinaires de la Société en échange de la totalité des obligations de la Société à l'égard des débentures non garanties 12 %, échéant en 2008. Un montant de 15 541 500 \$ en montant principal plus des intérêts étaient courus et impayés en date du 4 novembre 2005 inclusivement, soit un ratio d'échange de 0,102387921 \$.

13. Capital-actions

Au	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
Autorisé		
Un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote		
Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote		
Émis et en circulation		
172 677 515 actions ordinaires (18 901 446 au 28 janvier 2006)	28 528	11 495

Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, des débentures d'un montant nominal totalisant 15 541 500 \$ (914 500 \$ en 2006) plus les intérêts courus impayés de 17 003 \$ ont été convertis en 153 776 069 actions ordinaires (1 828 998 en 2006) selon les termes du plan d'arrangement.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13. Capital-actions (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative au capital-actions pour la période terminée le 3 février 2007:

Au	3 février 2007		28 janvier 2006	
	Valeur comptable \$	Nombre d'actions	Valeur comptable \$	Nombre d'actions
Solde d'ouverture	11 495	18 901 446	10 676	17 072 448
Conversion de débentures	17 033	153 776 069	969	1 828 998
	28 528	172 677 515	11 645	18 901 446
Moins: actions acquises	-	-	(150)	-
	28 528	172 677 515	11 495	18 901 446

Le 8 août 2005, la Société a acquis les 250 000 actions qui avaient été émises le 5 novembre 2004 à un dirigeant, pour un montant de 150 000 \$.

14. Régime de rémunération à base d'actions

Lors de l'assemblée générale et extraordinaire annuelle de la Société le 21 juillet 2005, les actionnaires ont voté en faveur de la modification du régime d'options d'achat d'actions ordinaires à l'intention des membres de la direction et des employés cadres de la Société (le « Régime »), afin que le maximum d'actions réservées pouvant être émises en vertu du Régime et de tout autre mécanisme de rémunération en titres soit porté à 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au moment de l'octroi, que les administrateurs et fournisseurs de services deviennent éligibles au Régime et que les options en circulation puissent être levées dans les 90 jours de la fin de l'emploi de leur détenteur, sauf en cas de congédiement pour motif sérieux.

Le Régime prévoit que la durée maximale des options ne doit pas dépasser dix ans à compter de la date d'octroi des options.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

14. Régime de rémunération à base d'actions (suite)

Un sommaire de la situation au 3 février 2007 et au 28 janvier 2006 du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les périodes terminées à ces dates est présenté ci-après.

	Exercice terminé le 3 février 2007		Exercice terminé le 28 janvier 2006	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	7 159	0,58	319 275	1,81
Octroyées	9 883 875	0,09	-	-
Expirées	(1 652)	0,58	-	-
Annulées	(4 255)	0,58	(312 116)	0,68
Solde à la fin	9 885 127	0,09	7 159	0,58
Options pouvant être exercées à la fin	9 551 794	0,09	7 159	0,58

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 3 février 2007;

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
0,09 à 0,11	9 883 875	9,3	0,09	9 550 542	0,09
0,58	1 252	1,7	0,58	1 252	0,58
	9 885 127	9,4	0,09	9 551 794	0,09

Le 19 avril 2006, la Société a octroyé des options portant sur 1 250 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,11 \$, qui pouvaient être exercées au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options venaient à échéance le 31 janvier 2016. À la suite du départ du président et chef de la direction le 6 décembre 2006, l'entière des options qui lui avaient été octroyées sont devenues entièrement exerçables (750 000 options), échéant le 6 mars 2007. La juste valeur de ces options a été estimée au montant de 120 000 \$ à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation *Black et Scholes*, d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,4 %, dividendes néant, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 110 %. Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 89 000 \$.

Le 19 octobre 2004, la Société avait octroyé des options portant sur 300 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,68 \$, qui pouvaient être exercées au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options venaient à échéance le 19 octobre 2014. Au cours de l'exercice terminé le 28 janvier 2006, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi a été de 19 000 \$. Au 28 janvier 2006, un montant de

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

14. Régime de rémunération à base d'actions (suite)

32 000 \$ a été inscrit aux résultats afin d'annuler la charge cumulative liée à ces options à la suite de leurs annulations.

De plus, 4 255 options d'achat d'actions (312 116 en 2006) ont été annulées alors que 1 652 options d'achat d'actions (néant en 2006) ont expirés.

15. Surplus d'apport

Le 3 juin 2005, la Société complétait un placement privé de 1 700 000 \$ en débetures subordonnées, garanties 8 %, auxquelles étaient liés 1 700 000 bons de souscription d'actions. Chaque bon donnait droit à son détenteur, pour une période de 18 mois, à une action du capital-actions de la Société, à un prix de levée de 0,27 \$. La juste valeur attribuée à ces bons a été de 129 000 \$ et a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation *Binomiale*, d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,25 %, dividendes de néant, durée de vie prévue de 18 mois, volatilité prévue de 80 %. Les débetures ont été rachetées en totalité le 8 août 2005, à la suite de la vente de la filiale « Les Ailes de la Mode Incorporées ». Le 1^{er} décembre 2006, ces bons de souscription sont venus à expiration.

16. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice terminé le 3 février 2007, des honoraires totalisant 200 000 \$ ont été versés au président du Conseil d'administration de la Société (200 000 \$ en 2006). En 2006, des honoraires de consultation totalisant 64 062 \$ avaient été engagés avec un ancien administrateur de la Société pour services rendus principalement dans le cadre de recherche de financement pour la Société. De plus, des frais de financement de 45 000 \$ ont été engagés en 2006 ainsi que des intérêts au montant de 39 315 \$ auprès d'une entité dont l'un des actionnaires était en 2006 administrateur de la Société dans le cadre de la mise en place de financement temporaire. La Société a, par ailleurs, perçu un revenu de loyer de 22 557 \$ (8 676 \$ en 2006) pour la location d'espace de bureau à une société détenue par le président du Conseil d'administration.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Exercices terminés le	
	3 février 2007	28 janvier 2006
	\$	\$
i) Ajustements pour:		
Amortissements	771	637
Intérêts capitalisés à la composante passif des débetures	-	1 038
Frais de financement	-	129
Régime de rémunération à base d'actions	89	(13)
Impôts futurs	(829)	-
Gain à la dispositions des immobilisations	-	(13)
Éléments inhabituels - rémunération à base d'actions	448	-
	479	1 778
ii) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(2)	215
Impôts sur les bénéfices	(19)	96
Stocks	(117)	(443)
Frais payés d'avance	(556)	416
Créditeurs et charges à payer	33	(2 467)
	(661)	(2 183)
iii) Information supplémentaire		
Intérêts versés	-	1 730
Impôts sur les bénéfices reçus	-	(19)

18. Garanties, engagements

Garanties

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, il arrive que la Société accepte d'accorder une indemnisation relative à des réclamations se rapportant à l'exploitation antérieure de l'entreprise, en plus des possibles indemnisations liées aux clauses d'inexécution, d'assertion inexacte et de manquement à une garantie. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties étant donné que les ententes de vente d'actifs ne précisent pas de durée ou de plafond quant aux montants de couverture, et que ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être établies pour le

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18. Garanties, engagements (suite)

moment. La Société n'a jamais eu à verser d'importants montants d'indemnisation en vertu de telles ententes et n'a constaté aucun montant au titre de ces garanties d'indemnisation dans ses états financiers.

Toutefois, dans le cadre de la vente de certains actifs, la Société a cédé ses baux à d'autres détaillants, mais demeure néanmoins obligée envers le propriétaire en tant que locataire original malgré la cession. Si le concessionnaire manquait à ses obligations relativement au bail, la Société demeurerait obligée envers le propriétaire pour le paiement du loyer. La durée des baux cédés peut aller jusqu'à 2008. Au 3 février 2007, le loyer minimum futur relatif à ces baux s'élevait à 250 000 \$ en plus d'autres frais y afférents tels que l'impôt foncier et les frais d'entretien des aires communes.

Engagements

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculé sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2008	2009	2010	2011	2012	Subséquemment
4 182 \$	3 313 \$	2 169 \$	1 332 \$	553 \$	779 \$

19. Risques financiers et instruments financiers

Risques d'intérêt et de change

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Les facilités de crédit décrites à la note 11 portent intérêt à des taux variables. De plus, dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société ne détient aucun instrument financier pour atténuer ce risque.

Juste valeur

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, et le montant à recevoir suite à la vente d'une filiale sont tous des instruments financiers à court terme et, par conséquent, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments.

20. Information sectorielle

La Société considère ses activités de vente au détail comme un seul secteur d'exploitation.

21. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

Conseil d'administration

Paul Delage Roberge
Président du conseil
Président – REZOpr Québec inc.

Jean Desmarais ■●
Vice-président
Valeurs mobilières Desjardins

Sylvie Lalande ●
Administratrice de sociétés

Melinda Lee, C.A.
Vice-présidente, Investissements
Clarke inc.

Joe Marsilii, C.A., ■
Vice-président, Investissements et finance
Jolina Capital inc.

Richard Soly ■●
Consultant

■ *Membre du comité de vérification*
● *Membre du comité de régie d'entreprise et de ressources humaines*

Me Lucien Perron
Secrétaire

Siège social

200-50, rue de Lauzon
Boucherville (Québec)
Canada
J4B 1E6

www.bikinivillage.com

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société se tiendra
le 14 juin 2007 à 10h00 à l'Hôtel Mortagne
1228 Rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 5H1

Conseillers juridiques
BCF S.E.N.C.R.L.

Dirigeants

Yves Simard, CA
Président et chef de la direction

Sophie Gagnon
Directrice, Achats, planification et allocation

Lise Lahaise
Directrice, Opérations de boutiques

Chantal Létourneau, CGA
Contrôleur

Banquiers
Banque Royale du Canada

Registraire et agent de transferts
Société de fiducie Computershare du Canada

Vérificateurs
Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Inscription boursière
Bourse de Toronto
Symboles : GBV

*Les actionnaires peuvent se procurer la notice annuelle sur le site de SEDAR
à l'adresse suivante : www.sedar.com*

An English version is also available

GROUPE
Bikini Village
 inc.